

s'agit d'un tassement et non pas d'une régression de la production". "Ce qui compte c'est la valeur des exportations et non pas les volumes exportés", a-t-il commenté sur ce point. Les associés de Sonatrach ont contribué à près de 50% de la production pétrolière en termes de volumes mais à 6% seulement en termes de valeur, a-t-il ajouté.

Revenant sur l'affaire Sonatrach, le ministre a qualifié de "sérieux et inadmissibles" les faits reprochés aux anciens diri-

geants de Sonatrach, impliqués dans des affaires de gestion du groupe. "Il y a un certain nombre de déviations que je regrette, un certain nombre de choses illégales qui ont été commises", a regretté M. Yousfi. Mais "Sonatrach va bien", selon le ministre qui annonce de nouvelles mesures pour le renforcement du contrôle au sein du groupe.

L'Algérie investira 60 mds de dollars dans les énergies renouvelables d'ici à 2030

Extrait APS - Mardi 8 février 2011



L'Algérie investira environ 60 milliards (mds) de dollars d'ici à 2030 pour développer la production des énergies renouvelables (ENR), a annoncé mardi le PDG du groupe Sonelgaz, M. Noureddine Boutarfa. Ce montant déjà énorme, pourrait atteindre 70 mds de dollars et sera consacré uniquement à la production de 12.000 MW d'électricité solaire destinés au marché national, a précisé M. Boutarfa à la Radio nationale. Sonelgaz, chargé de la mise en oeuvre de ce programme, prévoit déjà d'atteindre 650 MW d'électricité produite à partir de ces énergies alternatives en 2015 et compte porter cette production à 2.700 MW à l'horizon 2020 et 12.000 MW en 2030, précise le dirigeant de Sonelgaz, dont le groupe s'est lancé dans un vaste programme d'industrie solaire en Algérie. Sur ces 12.000 MW prévus pour le marché national, 2.000 MW seront tirés des éoliennes, 2.800 des centrales photovoltaïques et 7.200 MW des centrales thermiques, selon les prévisions de ce programme, adopté jeudi dernier en Conseil des ministres. Le coût élevé de ces projets doit être relativisé note M. Boutarfa, puisque même le prix de l'électricité tiré du gaz "reviendrait cher", s'il inclut les subventions du prix du gaz qui atteignent 8 mds de dollars par an. Le programme tracé à cet effet, prévoit aussi la production, en partenariat, de 10.000 MW, destinés exclusivement à l'exportation, précise-t-il, rappelant que l'Algérie

"n'est pas prête à prendre toute seule le risque de financement de ces projets coûteux qui peuvent atteindre également 60 mds de dollars", selon M. Boutarfa. Ainsi, le coût global des projets prévus pour le marché local et l'exportation pourrait avoisiner les 120 mds de dollars pour produire 22.000 MW en 2030, précise encore M. Boutarfa, ajoutant que ces projets pourraient créer à terme près de 200.000 emplois directs et indirects. D'ici à 2030, le taux de pénétration en énergies renouvelables en Algérie avoisinera les 40%, selon le PDG de Sonelgaz qui annonce également le développement d'un système de comptage pour les ménages qui désirent produire leur propre électricité.

Ce système qui sera conçu et produit par un savoir faire algérien permettra de calculer les quantités consommées par un ménage et l'excédent qui sera versé dans le réseau public. Sonelgaz, en difficulté financière, a besoin de 6.000 mds de DA d'ici à 2030, pour mener tous ses investissements, avance encore M. Boutarfa, relevant l'importance de la décision du gouvernement d'allouer 1% des revenus de la fiscalité pétrolière au financement de ce programme. M. Boutarfa estime, par ailleurs, que la révision du code des marchés publics et la dépénalisation de l'acte de gestion devraient libérer les initiatives des entreprises. "Trop de réglementation nuit à l'entreprise, il ne faut pas brider les initiatives car ça détruit l'entreprise qui doit être profitable et rentable, mais avec un code d'éthique, de la morale et de l'intégrité", a-t-il dit. Il explique à ce propos, que la décision de durcir le code des marchés publics afin de lutter contre la corruption, découle d'une vision des autorités publiques qui consiste à mieux contrôler dans une première étape pour mieux gérer l'ouverture dans une seconde étape. "On ferme pour bien ouvrir ensuite, c'est cette démarche qui a été entreprise pour les problèmes posés pour le partenariat et les marchés de gré à gré", explique ce dirigeant.